

Classe de 3^e: le calendrier des parents

Les temps forts de l'orientation en 3^e



NORD-PAS DE CALAIS

1 Décembre

Conseil de classe du 1^{er} trimestre

Votre enfant doit faire un **stage en entreprise** pendant son année de 3^e. C'est le moment de réfléchir à son futur lieu de stage.

2

Janvier-février

Intentions d'orientation : vous allez être interrogés dès le mois de janvier sur la poursuite d'études envisagée par votre enfant après la 3^e (2nde générale et technologique, 1^{ère} année de CAP, apprentissage*)

(*Si votre enfant envisage une **formation en apprentissage** après la 3^e, c'est le moment de commencer à chercher un employeur.)

Ne ratez pas les **Portes ouvertes** dans les lycées, les lycées professionnels et les CFA.

3

Mars

Conseil de classe du 2^e trimestre : l'équipe éducative donne un avis provisoire sur les intentions d'orientation de votre enfant.

N'oubliez pas que vous pouvez à tout moment rencontrer le **professeur principal** de votre enfant ou le **conseiller d'orientation-psychologue** dans le cadre des réunions parents-profs ou individuellement.

A consulter

Ce guide est remis à chaque élève de 3^e à la fin du 2^e trimestre.



4

Avril-mai

Voeux définitifs : vous allez devoir indiquer définitivement l'orientation souhaitée pour votre enfant après la 3^e. Vous pouvez formuler jusqu'à 3 voeux.

Votre enfant est sans solution ? Prenez contact avec son collège pour la **procédure complémentaire**.

5

Juin

• **Conseil de classe du 3^e trimestre** : l'équipe éducative se prononce sur les voeux d'orientation de votre enfant. En cas de désaccord, le chef d'établissement peut vous recevoir en entretien afin de trouver une solution : il peut accéder à votre demande sous certaines conditions (notamment sous réserve d'un engagement de votre enfant à suivre un dispositif de remise à niveau).

• **Commission d'appel** : en cas de désaccord avec la proposition du conseil de classe

• 25-26 juin : épreuves écrites du **Brevet des collèges**

• N'oubliez pas d'**inscrire** votre enfant dans son futur établissement